



Ville de  
**Villemomble**

(Seine-Saint-Denis)

30.000 habitants

Membre de l'EPT Grand Paris Grand Est, territoire de 390 000 habitants

## RECRUTE

### **Un(e) responsable du service restauration collective et entretien des locaux**

#### **Cadre d'emplois des Attachés (A) ou B confirmés,**

Sous l'autorité de la DGAS, vous organisez et gérez les moyens concourant à la production et à la distribution des repas servis aux différents convives de la collectivité. Egalement, vous contrôlez, supervisez et coordonnez le travail des agents chargés de l'entretien des locaux.

Vous aurez ainsi pour mission :

- Assurer le suivi et le contrôle de la prestation de restauration dans les écoles, dans les 2 crèches collectives et au restaurant municipal (5 écoles élémentaires, 7 écoles maternelles + ouverture d'un groupe scolaire et d'un pôle petite enfance à la rentrée 2019, restaurant de 50 convives par jour)
- Etre le garant du marché de restauration collective et veiller au respect des méthodes HACCP dans les offices
- Organiser et mettre en œuvre des prestations de traiteur (vins d'honneur, buffets...)
- Assurer la propreté des bâtiments communaux (scolaires, sportifs, culturels...) et gérer le personnel dédié (31 ATSEM, environ 70 agents techniques)
- Encadrer et gérer le personnel (environ 115 agents) et animer, piloter et superviser le travail des équipes d'encadrement intermédiaire (2 adjointes, 11 responsables d'offices...)
- Superviser le travail de la lingerie (4 agents effectuant l'entretien et la couture du linge des écoles et des crèches)
- Elaborer et gérer le budget du service

#### Profil et compétences :

Titulaire d'un BTS, DUT ou licence professionnelle en restauration collective, vous maîtrisez la réglementation relative à la santé et à la sécurité alimentaire.

Vous justifiez d'une expérience de 3 à 5 ans sur un poste similaire. Vous faites preuve de capacités rédactionnelles et vous possédez des qualités relationnelles. Vous êtes à l'aise avec la conduite de projets transversaux.

Poste à pourvoir à compter du 1<sup>er</sup> février 2019

Déplacements réguliers sur sites (Permis B indispensable)

Rémunération statutaire + prime de fin d'année + régime indemnitaire

Adresser candidature manuscrite et curriculum vitae à :

Monsieur le Maire de Villemomble

13 bis rue d'Avron, 93250 VILLEMOMBLE

ou par mail à [drh-recrutement@mairie-villemomble.fr](mailto:drh-recrutement@mairie-villemomble.fr)